

COMMUNIQUÉ

Association #balancetonsiaeag

Association pour le Contrat Mondial de l'Eau (ACME)

Front Républicain d'Intervention Contre la Corruption (FRICC)

Contact : asso.balancetonsiaeag@gmail.com

Date : lundi 15 juin 2020

Le problème de l'eau en Guadeloupe n'est pas une fatalité : il résulte d'un laisser-aller généralisé de l'entretien du réseau, du non-renouvellement des réseaux doublé d'un prix du service très supérieur à la moyenne nationale et d'un non-respect des obligations des autorités compétentes (absence des Rapports annuel sur les Prix et la Qualité du Service d'eau et d'assainissement, communication inexistante sur les actions entreprises, non-respect des tours d'eau, etc.). Le **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG)** est particulièrement sujet à ces difficultés conduisant à une défaillance de l'alimentation en eau sur l'île, et à la mise en danger de la santé des usagers, comme de la vie économique de la Guadeloupe.

Face à cette situation, il n'est plus question de laisser libre cours à ces mauvaises pratiques.

Au cours des dernières semaines, l'**Association pour le Contrat Mondial de l'Eau (ACME)**, le **Front Républicain d'Intervention Contre la Corruption (FRICC)** et l'**Association #balancetonsiaeag** se sont unis pour engager une bataille juridique contre le **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG)**.

Cette bataille, sous la forme d'une action collective, est menée sous la bienveillante férule de Jean-Luc Touly (éminent spécialiste de la problématique de l'eau potable, lanceur d'alerte, porte-parole de l'ACME et président du FRICC). Notre action regroupe les plaintes de 207 requérants, tous usagers du SIAEAG. Deux avocats accompagnent cette action collective et le référé (procédure permettant de demander à une juridiction d'ordonner des mesures rapides pour préserver les droits des requérants) est déposé ce lundi 15 juin 2020 au Tribunal Administratif de Basse-Terre.

Nous espérons, par cette action, accélérer le rétablissement du service d'eau potable et le versement d'une indemnité forfaitaire ; et nous sommes confiants dans la capacité de la Justice à faire reconnaître le droit des usagers.

Association #balancetonsiaeag
Association pour le Contrat Mondial de l'Eau (ACME)
Front Républicain d'Intervention Contre le Corruption (FRICC)

